

## ÉTAPE 1 :

Confirmez que le produit RBC Assurances® que votre client demande est admissible à la transmission électronique

### Produits d'assurance vie

- Assurance vie temporaire Pour Vous RBC<sup>MC</sup>
- Droit de transfert de la Temporaire
- Assurance Croissance RBC<sup>MC</sup>
- Assurance Croissance Plus RBC<sup>MC</sup>

### Produits d'assurance invalidité

- Série Professions®
- Série Fondations<sup>MC</sup>
- Quantum®
- Série Avant-garde®
- Protection-Retraite
- Protection Personne clé
- Rachat de parts d'associé en cas d'invalidité
- Protection prêt commercial
- Frais généraux d'entreprise

### Produits d'assurance maladies graves

- Police Rétablissement d'une maladie grave<sup>MC</sup>
- Assurance maladies graves simplifiée



Actuellement **non admissibles** à la transmission électronique : la Série Fondamentale®, l'Établissement standard garanti<sup>MC</sup> (ESG®), l'offre aux étudiants en médecine (OEM), l'offre aux étudiants en génie (OEG), ou les transformations et échanges.

## ÉTAPE 2 :

Sélectionnez Transmission électronique et obtenez le consentement du client.

- Discutez de la transmission électronique des documents d'assurance avec votre client.
- Assurez-vous de sélectionner Transmission électronique dans la proposition électronique ou la proposition papier et de remplir l'autorisation de transmission dans la proposition.
- Les exigences de régularisation et le contrat sont envoyés par courriel au conseiller, à l'AGD ou au bureau du compte national.
- Passez en revue tous les documents avec votre client, obtenez les signatures et envoyez les exigences de régularisation par courriel à Affaires nouvelles.
- De 24 à 48 heures plus tard, un avis comportant la marche à suivre pour s'inscrire à Assurance en ligne et demandant de passer en revue les documents d'assurance sera envoyé par courriel à votre client.

## ÉTAPE 3 :

Le client doit s'inscrire à Assurance en ligne

- La police est considérée comme étant livrée une fois que votre client s'est inscrit à Assurance en ligne.
- Si le client n'est pas inscrit à Assurance en ligne au moment de l'établissement, votre client et vous recevrez des courriels de rappel hebdomadaires.
- Si votre client ne s'est pas inscrit après trois rappels ou environ 30 jours après la régularisation de la police, un contrat papier sera envoyé par la poste à votre bureau.